

# la tribune

73e ANNÉE — No 204 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 18 FEVRIER 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢  
Livrable à domicile  
\$2.25 par semaine

Sous la  
toge se  
cache un  
athlète

Hylke Boerstra, avocat de profession, est devenu un des meilleurs patineurs de longue distance de la Hollande et représente un sérieux aspirant pour gagner la compétition internationale au lac Memphrémagog.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

## Les 2 camps crient victoire

### Le Cégep reforme les piquets de grève



Les "haies d'honneur" formées par les enseignants n'ont pas empêché les autobus scolaires de passer.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

**L'appel au peuple: Lévesque y a songé... mais il y songe moins**

• Textes: — A 2, B 1



(d'après PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et le gouvernement crient victoire, jeudi: les écoles étaient ouvertes, soutenait le gouvernement Lévesque, mais les professeurs étaient pour la plupart absents, rétorquait la CEQ.

Selon la centrale syndicale, "88 pour cent des membres dont les syndicats ont voté la grève" étaient absents des classes. Le ministre de l'Éducation Camille Laurin affirmait que 60 pour cent des écoles du Québec étaient ouvertes et 650 sur 3,012 "fonctionnaient bien". Optimiste, le ministre, qui jouit d'une protection supplémentaire depuis quelques jours, a voulu montrer la modération du gouvernement en décidant de n'appliquer que les amendes aux enseignants en grève et retarder le recours aux mesures plus sévères (comme perte d'ancienneté, congédiement, etc.).

**Les cégeps**

Les enseignants du Cégep de Sherbrooke dresseront des lignes de piquetage à nouveau ce matin. En

assemblée générale hier soir, ils se sont prononcés dans une proportion de 52 pour cent en faveur d'un ralliement au front de l'enseignement. La présidente du Syndicat des enseignants et enseignantes du Cégep de Sherbrooke, Mme Lorraine Jobin, a lancé un appel à ses membres afin qu'ils respectent le verdict de la majorité, à l'instar des enseignants qui se sont présentés au travail hier matin.

Les cégeps de Drummondville et Ste-Foy sont également revenus sur leur décision et appuieront le front des enseignants ce matin portant à 5 sur 9, le nombre des cégeps en grève affiliés à la Fédération des enseignants de cégep.

**Appel à la bombe**

Par ailleurs, le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, était

encore une fois victime d'un appel à la bombe hier soir. La communication téléphonique reçue à la salle de rédaction de La Tribune vers 23h30 disait: "Une bombe va exploser à la résidence du ministre dans dix minutes". L'homme, jeune si l'on se fie à la voix, a lancé son avertissement et a fermé la ligne brusquement.

**La Charte et... l'exception**

Pour ce qui est de la présence de la loi 111 sur toute autre législation, le premier ministre Lévesque a avisé qu'à même la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, "il y a un article qui est permanent et qui dit qu'une loi peut, au besoin, déroger à cette charte, évidemment, si une situation devient exceptionnelle". Le recours à la loi 111 impliquant la suspension de certains droits syndicaux se justifie en période critique, comme c'est le cas présentement, parce que "l'ensemble de la population commence à trouver que c'est assez exceptionnel merci", a-t-il lancé.

**Appuis**

La CEQ, qui n'a eu aucun contact officiel avec le gouvernement, a tenté de trouver des appuis à l'extérieur en demandant au gouvernement fédéral de désavouer la loi 111, ce qui lui a été refusé. Pour le premier ministre Lévesque, cette démarche n'était qu'une "grosse farce".

La possibilité d'un débrayage d'appui de 24 heures aux enseignants en grève illégale semble de moins en moins probable, à court terme en tout cas.

"Nous ne pensons pas par exemple que si tout le monde était dehors, lundi matin, ça réglerait le problème" a dit dans une entrevue en anglais le président de la FTQ, M. Louis Laberge, au sortir d'une réunion à huis clos avec ses homologues de la CSN et de la CEQ.

Une rencontre des hautes instances des trois centrales aura lieu au cours du week-end afin de déterminer leur moyen de riposte à la loi 111 et d'appui aux enseignants en grève.

D'autre part, Urgence Médiation lançait son sixième appel aux employés d'hôpitaux pour qu'il n'y ait aucun débrayage dans les établissements hospitaliers lundi prochain, comme le réclame la direction de la Fédération des affaires sociales.

À Québec, la Fédération des comités de parents conseillait aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école, vendredi, pendant que l'Union nationale demandait au Directeur des élections d'organiser "un scrutin sans contrainte et dépolitisé" sur la grève des enseignants.

En après-midi, hier, l'immeuble de l'Assemblée nationale a dû être évacué à la suite d'un appel à la bombe pendant qu'à l'Université Laval, les étudiants en génie électrique volaient le couvre-chef du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau.

- Ouvertes: Les écoles secondaires et les écoles primaires de l'Estrie
- Fermées: les écoles de la CSCS et le centre Le Touret

**Transport scolaire:** pour se conformer à la Loi 111, il y aura transport scolaire aujourd'hui pour tous les élèves, sauf ceux de la CSCS. Les élèves pourraient cependant retourner à la maison plus tôt que normalement.

**Adultes temps plein:** ceux qui suivaient des cours au moment du débrayage peuvent se présenter aux heures habituelles. Les autres seront informés de la date du début des cours.

**Adultes temps partiel:** le 21 février comme l'horaire le prévoyait. Ceux qui n'ont pas été convoqués seront informés individuellement.

"Compte tenu de la clientèle que nous avons, c'est-à-dire de jeunes écoliers, nous demandons aux parents de garder leurs enfants à la maison tant que les enseignants ne seront pas de retour en classe."

C'est ce que déclarait hier M. Denis Demers, président du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Les commissaires ont jugé que la sécurité des élèves, particulièrement ceux de maternelle et de premier cycle, n'était pas assurée si ceux-ci étaient obligés de franchir une ligne de piquetage.

"Nous recommencerons à dispenser l'enseignement dans les écoles où les conditions assurent la reprise des services habituels", a dit M. Demers, qui a révélé que 118 des 570 enseignants de la CSCS étaient de retour au travail hier. Entre autres, tous les professeurs de l'école Marymount étaient rentrés.

### bonne journée!

**TEMPÉRATURE—**

NEIGE FONDANTE: 0°C. — DEMAIN: BEAU..... C-4

**Aujourd'hui**

**PASSE-PARTOUT**

Pour s'assurer que sa politique de subventions en matière de transport en commun soit bien comprise, le ministre québécois des Transport a de-

mandé à rencontrer la Commission des droits de la personne qui doit se pencher à nouveau sur l'accessibilité de la passe-partout à Sherbrooke.

A-3

**"BEAUX PROJETS" À L'ÉTUDE**

Si l'OCRI n'a rien bouleversé dans la région avec ses subventions depuis sa création, le commissaire industriel Daniel Mi-

gnault n'en est pas moins "encouragé" par les "beaux projets" actuellement à l'étude.

A-3

**SOMMAIRE ABRÉGÉ**

- ARTS et DIV.....D-5
- LE CANADA.....B-6
- DÉCÈS.....C-7
- DÉTENTE.....C-5
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

Mises en nomination pour les Oscars

- Gandhi: 11 mises en nomination
- Tootsie: 10 mises en nomination
- E.T.: 9 mises en nomination

— D 5



Dustin Hoffman Paul Newman Jack Lemmon Peter O'Toole Ben Kingsley Meryl Streep Jessica Lange Sissy Spacek Julie Andrews Debra Winger

TOUS LES JOURS Jouez "aux Cartes" Gagnez \$3,075 en argent

AVEC la tribune et ses MARCHANDS PARTICIPANTS

# Le secteur francophone paralysé

Ecoles de la région de Sherbrooke



Les élèves du Triolet qui sont retournés en classe ce matin, pour la première fois depuis trois semaines, se sont retrouvés sans professeur pour leur dispenser des cours.

**SHERBROOKE (MR)** — Les enseignants anglophones de l'Estrie étaient tous au travail hier, y compris ceux de l'école catholique anglophone Marymount, de Sherbrooke, appartenant à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, tandis que 13 pour cent seulement des professeurs appartenant au Syndicat des enseignants de l'Estrie se sont présentés dans les écoles de la région.

En effet, les directeurs généraux du collège Champlain de Lennoxville, de la commission scolaire du District de Lennoxville et de la commission scolaire Eastern Townships déclaraient un retour au travail de 100 pour cent de leur personnel tout en signalant que près de la totalité des élèves se trouvaient en classe aussi. C'est ainsi que les classes ont fonctionné de manière tout à fait régulière dans tout le secteur anglophone de la région sherbrookoise.

Quant à l'école Marymount, elle n'a pas dispensé de cours malgré la présence de tout le personnel, parce que les enfants n'ont pu y être transportés et accueillis vu la décision de la Commission scolaire de Sherbrooke de demander aux parents de garder leurs enfants à la maison.

Au niveau primaire, la CSCS ayant demandé aux parents de garder leurs enfants chez eux, il n'y en avait pas dans les classes hier. Quant aux professeurs, ils étaient 118 de retour au travail sur un total de 570.

Dans la région de l'Estrie, 9 écoles primaires fonctionnaient alors que tous leurs professeurs étaient rentrés ainsi qu'un bon nombre d'élèves. Dans une dixième école, les enseignants étaient tous présents, mais les élèves manquaient à l'appel. Ces dix écoles se trouvaient dans les régions de Lac-Mégantic, Windsor et Coaticook.

A la Commission scolaire de l'Asbesterie, une trentaine de professeurs sur 108 étaient au travail tandis que 200 élèves environ sur 2.000 se présentaient aux écoles.

A la Commission scolaire de Coaticook, 23 professeurs sur 92 rentraient et 500 élèves sur 1.729 se présentaient en classe.

A la Commission scolaire de Lac-Mégantic, 25 enseignants sur 104 rentraient et presque 80 pour cent de la clientèle scolaire affluaient vers les écoles.

La Commission scolaire de Magog, 13 professeurs sur 125 se présentaient au travail en matinée tandis qu'il n'en restait que 9 en après-midi: les quatre enseignants qui ont fait la différence étant tous de la même école, cette école, qui était la seule à fonctionner en après-midi, a été désertée en après-midi. Autre fait souligné par le directeur général: à Magog, les comités d'écoles étaient dans les écoles pour accueillir les élèves et assurer leur sécurité.

A la Commission scolaire Morinac, une dizaine d'enseignants sur 112 étaient de retour hier et 230 élèves sur 2.400 se présentaient en classe.

Enfin, à la Commission scolaire La Sapinière, 7 professeurs sur 80 étaient de retour au travail et une centaine d'élèves sur 1.650 se présentaient dans les écoles.

## Secteur francophone

Le collège de Sherbrooke, pour sa part, aurait fonctionné à peu près normalement si les élèves y avaient été présents. On note en effet que, si les professeurs étaient sur place, les groupes comptaient un nombre restreint d'élèves, de 5 à 50 pour cent selon les cas, ce qui n'a pas permis un déroulement parfait des activités pédagogiques.

Au niveau secondaire, dans l'Estrie, à peine 10 pour cent des enseignants se sont présentés aux cours, tandis que moins de 5 pour cent des élèves étaient présents, de sorte qu'il a fallu les retourner chez eux.

## Hall: une commission parlementaire n'offre "aucune garantie"

**SHERBROOKE (GF)** — "Bien des gens et bien des enseignants se sont demandés pourquoi la CEQ a rejeté l'offre du premier ministre qui offrait la tenue d'une commission parlementaire. Ces gens estimaient que la CEQ se braquait et refusait la perche tendue. Il faut donc bien faire comprendre qu'une commission parlementaire n'est pas une médiation et n'offre aucune garantie. Une commission ne fait qu'éclairer les parlementaires."

Telle est la mise au point que tenait à faire le président du Syndicat des enseignants de l'Estrie, M. Michel Hall, à la suite des récents événements.

Comme l'explique M. Hall, il se serait rendu à rien d'éclairer davantage des parlementaires qui s'apprêtent à voter la loi spéciale.

Il rajoute que le président du Conseil supérieur de l'Éducation, M. Claude Benjamin, a demandé une commission parlementaire ainsi qu'une médiation devant porté sur la tâche et la sécurité d'emploi. Le gouvernement a alors proposé la commission parlementaire. La CEQ a exigé également la médiation.

"Une commission parlementaire formée de toute façon par une majorité de péquiste n'était pas suffisante pour nous. Une telle commission n'a aucun pouvoir. Elle ne fait que permettre aux parlementaires de s'éclairer davantage sur une situation et ne permettrait pas un déblocage de la situation. La CEQ a donc exigé la médiation qui, seule, pourrait permettre à un tiers impartial de trancher la question... Il est certain que le gouvernement a peur d'une médiation parce qu'il sait que le médiateur pencherait en notre faveur, en faveur du bon sens", de dire M. Hall.

## La FAS en grève?

**SHERBROOKE (GF)** — Vraisemblablement, c'est au cours de la journée que les membres des 21 syndicats CSN membres de la Fédération des affaires sociales seront appelés à se prononcer sur une journée de grève qui serait déclenchée en guise d'appui aux enseignants.

Hier soir, les exécutifs de ces syndicats étaient réunis en assemblée afin d'étudier la question et dresser le plan d'action.

S'ils en sont arrivés à une entente, ils convoqueront aujourd'hui leurs membres et leur demanderont de voter en ce sens.

Les votes se dérouleront à différentes heures de la journée afin de permettre au plus grand nombre possible de travailleurs de se prononcer sur la question.

Selon un porte-parole de la CSN, on songe à étendre ce vote d'appui aux enseignants à tous ses syndicats qu'ils regroupent des travailleurs du secteur public ou des travailleurs du privé.

Cette journée de grève, si elle est acceptée, paralyserait les activités des établissements de santé et de services sociaux durant la journée de lundi.

Par ailleurs, si les syndiqués de la FAS débratent lundi, ils verront vraisemblablement les professionnels du gouvernement se joindre à eux puisque ceux-ci détiennent un mandat de grève conditionnel aux actions de la FAS.

## Seules des "haies d'honneur" érigées

**SHERBROOKE (GF)** — La première journée de non-respect de la Loi 111 s'est déroulée calmement en Estrie.

Suivant les mots d'ordre de leur exécutif, évitant ainsi de contrevenir à un article de la loi qui aurait pu les rendre passibles de congédiements, les membres du Syndicat des enseignants de l'Estrie se sont contentés d'ériger des "haies d'honneur" pour saluer l'entrée au travail de la direction, de quelques enseignants-dissidents et d'un pourcentage peu élevé d'élèves.

Pendant ce temps, les cours reprenaient normalement au Cégep de Sherbrooke et au Collège Champlain de Lennoxville où toutefois on pouvait déplorer l'absence de nombreux étudiants.

Au niveau primaire, les parents ont suivi le mot d'ordre de la commission scolaire et ont gardé leurs enfants à la maison. Les enseignants-grévistes se sont donc contentés de faire sentir leur présence, sans plus.

Au niveau secondaire, les lignes de piquetage étaient plus imposantes. En certains endroits, ils étaient une soixantaine à regarder passer les autobus jaunes pratiquement vides et à chercher à identifier les confrères qui entraient au travail.

Selon le syndicat, ce sont 355 membres sur une possibilité de 2.637 (13 pour cent) qui ont franchi la haie et se sont présentés au travail. A Sherbrooke, c'est la polyvalente Le Triolet qui a accueilli le plus grand nombre d'enseignants: 14 sur une possibilité de 170.

Le syndicat se dit, bien sûr, "très satisfait" de la mobilisation de ses membres. D'autant plus, ajoute M. Yvan Aubé, le vice-président du SEE, que plus de 50 pour cent des 140 écoles étaient entièrement privées d'enseignant.

Par ailleurs, une quarantaine d'étudiants de cégeps, de chômeurs et de travailleurs sympathisants ont participé à un défilé de protestation, en face du palais de justice, à la fin de l'avant-midi et au début de l'après-midi. Ces gens entendaient manifester leurs appuis aux enseignants et protester contre la loi 111.

## Le calme règne à Thetford

**THETFORD-MINES** — A l'instar de toutes les autres journées de débrayage dans le secteur de l'éducation de la région de l'Amiante, la situation fut relativement calme hier alors qu'aucun incident n'est à déplorer en cette journée suivant l'adoption de la loi 111 qui doit assurer la reprise des services dans les collèges et les écoles du secteur public.

A l'exception des enseignants, tous les autres personnels des trois Commissions scolaires francophones du territoire et du cégep se sont présentés à l'ouvrage hier. Fait à signaler, aucun professeur des niveaux élémentaire, secondaire ou collégial ne s'est présenté à son institution au cours de la journée d'hier, ce qui a forcé les autorités scolaires à retourner rapidement les enfants à la maison.

D'ailleurs, la clientèle scolaire était peu nombreuse alors que les trois Commissions scolaires et le cégep n'ont pas accueilli au total 700 étudiants sur une possibilité de quelque 11.000.

Les enseignants du cégep maintiennent toujours des lignes de piquetage en face de l'établissement mais ne bloquent pas son accès aux autres personnels ni aux usagers de la bibliothèque ou aux adeptes des activités sportives.

## Ecoles fermées à Drummondville

**DRUMMONDVILLE** — Sauf dans quelques écoles des municipalités rurales, où enseignants et écoliers sont en partie retournés en classe, les écoles primaire et secondaire du grand Drummondville n'ont pas rouvert leurs portes hier et les lignes de piquetage se faisaient étanches à chaque endroit. On estime à 92 pour cent le nombre d'enseignants qui se sont pliés à la recommandation du Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville.

Aucun incident particulier n'a été signalé et les corps policiers de la région n'ont d'ailleurs pas eu à intervenir.

Cependant, le Cégep de Drummondville a dispensé une journée de cours hier, malgré que ses enseignants et enseignants avaient voté

d'une ligne à la page  
PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS  
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

### Bingo carnaval

\$7500.

la tribune  
**5 MARATHONS CONSECUTIFS**  
VOIR LE REGLEMENT CI-BAS

**MARATHON-CARTE ORANGE**  
MONTANT A GAGNER \$1,500.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 15 février 1983:  
N-35

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 16 février 1983:  
I-17

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 17 février 1983:  
I-22

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 18 février 1983:  
G-47

**MARATHON-CARTE OLIVE**  
MONTANT A GAGNER \$2,000.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 15 février 1983:  
G-55

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 16 février 1983:  
O-73

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 17 février 1983:  
B-3

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 18 février 1983:  
I-29

**MARATHON-CARTE BLEUE MARINE**  
MONTANT A GAGNER \$2,500.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 15 février 1983:  
O-63, I-21, N-35, N-33, O-71

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 16 février 1983:  
I-29, I-23, O-65

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 17 février 1983:  
B-6, O-73, N-31

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 18 février 1983:  
N-40, N-34, N-44

**la tribune** Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

YVON DUBÉ  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Paltes annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Présentement deux représentants du syndicat professionnel des chefs de police font de la sollicitation à Sherbrooke et à Rock-Forest... si cette activité se déroule dans un cadre légal, le directeur Maurice Houle, de la Police de Sherbrooke et le directeur intérimaire Richard Tremblay, de la Sûreté municipale de Rock-Forest, tiennent à préciser qu'ils n'ont aucunement prêté leur nom à cette sollicitation... en quelques mots, ils n'ont rien à avoir avec ça...

Pierre Gravel et René Côté ont déjà entrepris avec d'autres confrères la vente de billets en vue de la dégustation vin et fromage de l'Amicale de la Sûreté du Québec (Estrie)... l'événement annuel aura lieu au sous-sol de l'église Ste-Famille, le 5 mars...

Pour André Turcotte, tous les moyens sont bons pour arrêter de fumer... mais ses amis estiment qu'il exagère un peu lorsqu'il croit que le fait de porter des vêtements, sur et sous, à l'effigie du tigre lui donnera du courage pour poursuivre sa tentative...

**La Quotidienne**  
1628  
Numéro-boni: 024081

**TUILE CERAMIQUE**  
ROBERT VILLEMARE INC.  
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6. (Face au Motel La Réserve)

**563-4030**

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles

Egalement distributeur des tuiles "Ramsa"

Motel La Réserve Val Estrie

Boul. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMARE

Fontaine

Rest. Elie

**Zone spéciale Sherbrooke-Magog**

**L'OCRI n'a supporté qu'un seul projet d'importance depuis sa création**

**SHERBROOKE (LD)** — Depuis sa création en octobre '81, l'Office canadien de renouveau industriel (OCRI) a subventionné un seul projet vraiment d'importance dans la zone spéciale Sherbrooke-Magog, soit la modernisation de Lowney. Mais le commissariat industriel de Sherbrooke se montre "confiant" qu'il y aura prochainement d'autres annonces de subvention.

"Je suis encouragé", de noter M. Daniel Mignault, commissaire industriel. Pour la zone spéciale Sherbrooke-Magog, de "beaux projets" seraient actuellement en train d'être finalisés à l'OCRI.

Le commissaire industriel se montre prudent cependant. L'année dernière, la crise économique a mis au rancart un bon nombre de projets au Québec et au Canada. Les investisseurs dans le monde industriel commenceraient à sortir de leur réserve, mais parfois on est certain d'un projet qu'avec le début des travaux.

Selon une autre source, le commissaire industriel avait déjà déploré les lenteurs de l'OCRI. "Effectivement, nous avons trouvé que ça prenait énormément de temps", de confirmer M. Mignault. Il aurait déjà écrit à l'OCRI à ce sujet. Mais là, il est encouragé parce que, selon ses informations, on approche de réalisations concrètes. "Si on réalise les dossiers qu'on a (en discussions), on va être heureux".

En novembre '82, une source généralement bien informée indiquait que les annonces de subvention par l'OCRI à cinq entreprises dans la zone Sherbrooke-Magog étaient imminentes. On parlait d'avant Noël. Malheureusement, ce ne fut pas le cas.



**... mais le commissaire Mignault demeure optimiste**

L'OCRI a aussi financé un rapport d'analyse de la zone Sherbrooke-Magog par les experts Gaucher, Pringle Consultants Ltée de Montréal. Le commissariat industriel de Sherbrooke avait dit beaucoup de bien de ce rapport, et il en espérait des retombées concrètes.

Créé en octobre '81, l'OCRI s'est occupé d'abord du "programme sectoriel" pour revitaliser les industries du textile, du vêtement et de la chaussure. En avril '82, le gouvernement fédéral lui confiait aussi le "programme de développement industriel et commercial" avec le mandat de renforcer et diversifier la structure de sept régions, dont cinq au Québec. C'est pourquoi il n'est pas question que des secteurs traditionnels.

**Politique des subventions pour le transport adapté**

**Québec informera la Commission des droits**

**SHERBROOKE (LD)** — Dans l'affaire de la passe-partout et du transport adapté, les représentants du ministère des Trans-

**La CMTS... en bref**

**• Coté désapprouve**

**SHERBROOKE (LD)** — Devant ses collègues Bernard Tanguay et Jean Perrault de la CMTS, M. André Côté a déploré le ton d'une lettre expédiée par un membre du personnel au Regroupement des usagers du transport adapté.

Au Regroupement qui se plaignait d'un service insuffisant le matin, M. Jacques Moquin a répondu en s'interrogeant sur la représentativité de ce groupe et sur les intérêts en cause.

M. Côté n'est pas du tout d'accord avec cette façon de répondre.

Le président de la CMTS, M. Bernard Tanguay, n'a pas voulu commenter, préférant attendre d'en savoir plus long.

A la table du conseil d'administration, on a mentionné que le Regroupement impliquerait une trentaine d'usagers sur un total de près de 500.

**• Abribus**

Selon son programme triennal, la CMTS projette d'installer 10 abribus supplémentaires en 1983. Les sites envisagés prioritairement sont les suivants: intersection Portland (sud) et Wilson (ouest), Kingston (est) et Jogues (nord), Portland (sud) face à Lauzon, Arsenal (nord) face à Ledoux, Portland (sud) face à Wilson, Portland (sud) et Londond (ouest), St-Louis (ouest) et Darce (nord), Belvédère (ouest) et Rand (sud), King

ouest (sud) et Fontaine (est), Murray (ouest) et Woodward (nord).

On prévoit ajouter dix abribus également en '84, puis en '85. Evidemment cette projection sera sujette à révision d'ici là. La CMTS possède présentement 54 abribus.

Le choix des sites tient compte de l'achalandage évidemment, mais aussi du nombre de circuits desservis, de la présence de lieux d'hébergement pour personnes âgées, de l'exposition aux intempéries, etc.

**• Accompagnateurs**

Après une expérience infructueuse, la CMTS a décidé de rétablir les frais de passage pour les accompagnateurs des personnes handicapées dans le transport urbain.

En supprimant les frais pour les accompagnateurs, on espérait encourager les personnes aveugles particulièrement à utiliser le transport urbain plutôt que le transport adapté, plus dispendieux à opérer.

Mais l'influence a été peu sensible. La CMTS revient donc à l'ancienne politique.

**• Le CHUS**

Pour le moment, la CMTS n'envisage pas de desservir le CHUS.

Une récente analyse indique que ça serait assez onéreux. De plus, il y a déjà un transporteur privé qui le fait. La CMTS ne ferme pas le dossier à tout jamais, mais il faudrait une vérification beaucoup plus poussée de toutes les implications avant de lancer une desserte du CHUS.

ports du Québec demanderont à rencontrer les enquêteurs de la Commission des droits de la personne dans les prochaines semaines pour leur transmettre des explications supplémentaires sur les politiques de subvention.

Une porte-parole du bureau du ministre, hier, a confirmé que le ministère désire cette rencontre.

Il réagit ainsi au rapport d'enquête de la Commission des droits à propos d'une plainte qui originait de Promotion Handicap de Sherbrooke. Le ministère a reçu une copie du rapport récemment.

Ce rapport concluait que les personnes handicapées ont le droit d'utiliser un laissez-passer mensuel (passe-partout) pour le transport adapté où le système existe pour les usagers du transport régulier.

Soit dit en passant, la Corporation municipale de transport de Sherbrooke a demandé à la Commission de transmettre un autre avis plus précis sur l'aspect de discrimination.

Ce rapport impliquait du même coup le ministère des Transports.

"Il incombe au ministère des Transports du Québec d'apporter les modifications nécessaires pour qu'à partir de janvier 1984, le manque à gagner (dû à l'usage de la passe-partout dans le transport

adapté) soit comblé par les subventions versées par lui-même".

Au ministère, on semble s'étonner de cette conclusion. On fait remarquer que les politiques de subvention sont entièrement différentes dans le transport adapté et le transport régulier.

Dans le transport adapté, le ministère subventionne les dépenses (75 pour cent) et dans le transport régulier, les revenus. Cela explique que la passe-partout puisse être subventionnée dans un cas, et pas dans l'autre.

Le ministère a cependant augmenté considérablement sa contribution pour le transport des personnes handicapées, de 4 à quelque 9 millions \$.

L'usager du transport adapté paie proportionnellement beaucoup moins que l'usager du transport régulier.

Dans le cas de la CMTS par exemple, selon des chiffres cités au conseil d'administration cette semaine, l'usager du transport adapté défrayerait 4 pour cent des coûts totaux, alors que cette proportion grimpe à 70 pour cent dans le cas de l'usager du transport régulier.

Au ministère, on veut rencontrer la Commission des droits de la personne du Québec pour s'assurer qu'elle soit consciente de tout ce contexte.

**Faits divers**

**Exhibitionniste de 19 ans arrêté**

**SHERBROOKE (psj)** — Les patrouilleurs municipaux ont procédé à l'arrestation d'un individu de 19 ans, vers quatre heures du matin, hier, parce qu'il ne peut s'empêcher de se "les" montrer.

Le suspect, qui a été relâché dans les heures qui ont suivi son arrestation mais qui devra revenir un de ces jours devant la Cour des sessions de la paix pour répondre à une accusation d'action indécente, a reconnu avoir la fâcheuse et incontrôlable habitude d'attirer l'attention des femmes puis de se dévêtir.

C'est ce qui est arrivé au cours de la nuit de mercredi à jeudi, dans le secteur des rues Jogues et Kingston, quand l'individu a suivi une femme jusque chez elle.

Intriguée parce qu'elle se doutait bien qu'il y avait un homme qui la suivait, la femme, une fois rentrée chez elle, a jeté un coup d'oeil par la fenêtre pour... tout voir.

Alertés, les policiers ont pu tracer le suspect et le conduire au quartier général.

Le jeune homme qui est sans antécédent judiciaire et qui possède un emploi aurait admis avoir commis de tels actes dans le passé, que ça semble chez lui un phénomène qu'il ne peut contrôler. On croit que la période de temps précédant sa comparution pourrait être déterminante pour le suspect car on lui a suggéré de se faire soigner.

Le détective Marc Chatelois, des enquêtes criminelles de la Police municipale, a complété l'enquête.

**Fausse alerte à la bombe**

**SHERBROOKE (psj)** — Au cours d'une matinée où l'on entendait dire un peu partout qu'il fallait s'attendre à n'importe qui, compte tenu du climat de tension engendré par le conflit dans le secteur de l'enseignement, il n'y aura eu finalement qu'un incident, une alerte à la bombe... qu'on ne peut même pas relier aux problèmes de relations de travail dans le milieu gouvernemental.

L'alerte à la bombe, reçue à

08h56 au Service d'incendie de Sherbrooke, a conduit les pompiers au Centre Notre-Dame de l'Enfant, rue Prospect.

A l'arrivée des pompiers, les policiers procédaient déjà à des recherches qui se sont avérées vaines.

Une vingtaine de minutes après l'alerte, tout était rentré dans l'ordre: il s'agissait de l'oeuvre d'un plaisantin.

**Individu recherché arrêté**

**SHERBROOKE (psj)** — Lors d'une vérification de routine, la Police municipale de Sherbrooke a

procédé à l'arrestation d'un individu qui était recherché sur mandat depuis la fameuse rafle dans le monde de la drogue, effectuée par la Sûreté du Québec, à Lac-Mégantic, le 28 janvier.

Jules Demers, âgé de 30 ans, de Lac-Mégantic, devait comparaître, hier, en Cour des sessions de la paix, pour répondre à une accusation de possession de stupéfiant en vue d'en faire le trafic.

C'est en procédant à la vérification de l'identité que les patrouilleurs ont constaté qu'il faisait l'ob-

jet d'un mandat d'arrestation depuis la fin de janvier.

Il a été confié à la Sûreté du Québec.

On rappelle brièvement qu'aux petites heures du matin, le 28 janvier, une trentaine de policiers de la Sûreté du Québec avaient procédé à 21 perquisitions dans des maisons privées et au club de motards "Les Mercenaires", à Lac-Mégantic, procédant à une quinzaine d'arrestations d'individus soupçonnés de trafic de drogue.

Maintenant, des deux personnes recherchées depuis cette opération, il n'en manque plus qu'une à l'appel.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

**Dernière chance?**

Encore hier, les écoliers profitaient d'un congé et en ont profité pour s'adonner aux sports d'hiver. Après tout, peut-être s'agissait-il de la dernière journée avant la rentrée...

**Au palais du justice**

**18 mois de prison et probation**

**SHERBROOKE** — Le défenseur Jacques Blanchette a plaidé hier que la cause de marginalisation de l'un de ses clients était attribuable à la dyslexie, un trouble entraînant une difficulté à lire et à comprendre.

Il a expliqué que cette maladie, qui n'avait pas été diagnostiquée chez Mario Daigle avant l'âge de 14 ans, est responsable de ses échecs. Me Blanchette a représenté qu'un encadrement serait susceptible de favoriser la réinsertion de son client dans la société.

Daigle, âgé de 20 ans, de Bromptonville, s'était reconnu coupable de 25 chefs d'accusation, dont un pour incendiat ayant causé 7,000 \$ de dommages, des cambriolages, des vols, des vols de véhicules, un recel et un méfait.

Il a fait l'objet d'évaluations par un psychiatre, le service de probation et un psychologue.

Daigle était détenu depuis trois mois lorsqu'il s'est présenté devant le tribunal pour recevoir sa sentence.

L'un des rapports recommandait des encadrements interne et externe pour l'accusé.

L'objectif de ces encadrements est le sevrage de sa dépendance de drogue et de boisson, l'éloignement d'amis inconvenables, la rééducation professionnelle et la réintégration sociale.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix espère que Daigle atteindra cet objectif avec une peine de 18 mois de détention à Waterloo et une période de deux ans de liberté surveillée au cours de laquelle il continuera à être encadré par des personnes ressources.

Le procureur Charles Crépeau avait admis qu'il faut privilégier la réhabilitation de cas-là.

**Sentence reportée pour Bourget**

**SHERBROOKE** — Le juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix a reporté au 2 mars la sentence de Michel Bourget, qui s'était reconnu coupable d'un vol avec violence sur des automobilistes le 29 octobre et d'un vol par effraction dans une accommodation le 9 décembre pendant qu'il se trouvait en attente de procès.

Dans le premier cas, le prévenu avait pointé un peigne contre les victimes, deux frères âgés dans la cinquantaine, qui ont été détroussés et violentés alors qu'ils dormaient dans leur voiture dans le centre-ville et dans le second il a été arrêté à 05 h. 30 dans le commerce en train de remplir de marchandise un sac de poubelle.

Le défenseur Jean Charest a plaidé que la détention depuis le 9 dé-

cembre de son client, âgé de 21 ans, de Sherbrooke, l'avait porté à réfléchir et que ce dernier a compris que "la ligne" s'arrêtait là.

Il a dit que son client est récupérable, n'a pas perdu le support de sa famille et avait l'intention de travailler.

Le procureur Paul Crépeau a soumis que le prévenu avait projeté de voler des homosexuels ce soir-là mais qu'il est tombé sur des personnes qui ne faisaient que se reposer à la sortie d'un hôtel.

Me Crépeau a ajouté que l'agressivité du prévenu envers les homosexuels ne constitue pas une excuse.

Me Charest avait rapporté que son client a été agressé lui-même par un homme quand il était âgé de 10 ans.

**Marijuana: un mois de prison**

**SHERBROOKE** — André Lamontagne, de Sherbrooke, a été condamné à une peine de un mois de détention pour possession de 11 onces de marijuana pour trafic.

Il a reçu cette sentence hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Lamontagne avait été interpellé alors qu'il "fumait" sur le perron d'un hôtel par des policiers qui ont ensuite perquisitionné chez lui.

Le procureur Christian Labonté et le défenseur Marc Montplaisir ont fait une suggestion commune de quantum dans ce cas-là.

**Poursuite abandonnée**

**SHERBROOKE** — Le ministère public a abandonné hier une poursuite pour facultés affaiblies contre un automobiliste qui avait pris le volant aussitôt après avoir conduit un unicycle (bicyclette à une seule roue).

Il a toutefois maintenu contre lui sa plainte de refus de fournir un échantillon de son haleine pour laquelle il a admis sa culpabilité.

**Possession de drogue: 500 \$ d'amende**

**SHERBROOKE** — Le juge Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix a indiqué hier qu'une perte d'argent en marge d'une infraction ne pouvait constituer un motif d'indulgence.

Il a fait ce commentaire en imposant une amende de 500 \$ ou une peine de six mois de détention à un assisté social qui s'était reconnu coupable d'une accusation réduite de possession de 55 gr de haschisch d'une valeur de 600 \$ alors qu'il se trouvait en probation.

Le juge Trudel a accepté le plaidoyer de cet individu, âgé de 33 ans, de Sherbrooke, qui s'était fait saisir sa drogue.

L'automobiliste a écopé d'une amende de 100 \$ et d'une confiscation de son permis pour le deuxième chef lors de sa comparution devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Marc Montplaisir a dit que son client aurait dû donner un échantillon de son haleine même s'il était en état de conduire un unicycle et une voiture.

Il a noté que la majorité des nécessiteux vivent dignement malgré leur pauvreté, sont honnêtes et respectent les principes moraux.

Le juge Trudel a ajouté une pénalité de 50 \$ au prévenu pour bris de probation.

Le procureur Danielle Côté ne s'était pas opposé à un plaidoyer réduit - la plainte originale en était une de possession pour trafic - à la suite d'un jugement ontarien établissant la présomption d'innocence.

L'inculpé, Michel Choquette, a fait 15 jours de détention préventive avant d'admettre sa culpabilité.

**la tribune** — le métropolitain

# Manifestation d'homosexuels à l'Université Bishop

LENNOXVILLE (psj) — Un homosexuel se fait passer à tabac en début de semaine. Manifestation à caractère provincial et même national d'homosexuels et de lesbiennes sur les terrains de l'Université Bishop et du Collège Champlain, hier.

Ces deux incidents ont retenu l'attention des policiers de Lennoxville ces derniers jours et tout particulièrement la manifestation d'homosexuels et de lesbiennes, ont manifesté pour faire reconnaître leurs droits, pour protester contre l'hostilité qu'on leur témoigne.

tawa a stoppé sur le campus de l'Université Bishop, en fin d'avant-midi.

Les étudiants, des homosexuels et des lesbiennes, ont manifesté pour faire reconnaître leurs droits, pour protester contre l'hostilité qu'on leur témoigne.

enfin pour distribuer tracts et copie d'article à l'appui de leurs revendications.

Pas d'anicroche

Aucune anicroche n'a marqué cette manifestation tant sur les ter-

rains de Bishop que du Collège Champlain. La police n'a pas eu à intervenir en aucune façon mais elle a suivi de près le déroulement de la manifestation. A 13h00, l'autobus avec les manifestants à son bord était déjà reparti pour la métropole.

A savoir s'il y avait lien entre cette manifestation et le fait qu'un étudiant du Bishop, homosexuel avoué, ait subi une raclée en début de semaine, la police ne pouvait le dire.

On apprenait, hier, que la Sûreté municipale de Lennoxville menait une enquête pour retracer trois individus masqués impliqués dans une affaire de voies de fait à l'encontre d'un homosexuel. Les suspects vou-

laient ainsi démontrer leur mécontentement à leur victime qui avait signé un article dans le journal étudiant Campus visant à faire reconnaître les droits des homosexuels. La victime a essuyé de nombreux coups qui ont-

laissé de nombreuses contusions mais aucune fracture ou blessure sérieuse.

La police n'avait pas de développement en rapport avec cette affaire ni de suspect en vue.

## Faits divers

### Le voleur aux couteaux a encore frappé

FLEURIMONT (psj) — Le voleur aux deux couteaux a récidivé une fois de plus dans la nuit de mercredi à jeudi au garage Shell de l'Estrie, route 112, à Fleurimont.

La tête enveloppée dans une tuque de couleur bleu, blanc et rouge, le suspect a surgi un peu avant 23h00 dans la cour de la station. A la vue du voleur, le pompiste lui a jeté sa sacoche puis a fui jusqu'à l'Auberge Royale d'où il a alerté les policiers de la Sûreté du Québec.

Opération 100

L'opération 100, visant à ratisser le secteur, n'a donné aucun résultat concret.

Toujours est-il que le suspect mesurant environ cinq pieds et six pouces — auquel on attribue près de sept ou huit vols avec violence depuis le début de l'année à Sherbrooke et à Fleurimont — fait toujours l'objet de recherches intensives de la part de la police.

On sait que le voleur quitte les lieux du crime à pied mais on croit qu'il se dirige toujours vers un véhicule garé tout près des endroits visités.

Le dernier incident qui aurait rapporté à son auteur une somme d'une centaine de dollars porte à trois le nombre de vols avec violence perpétrés dans le même secteur au cours des dernières semaines.

### Voleurs d'essence arrêtés

ST-ELIE D'ORFORD (psj) — En moins de 48 heures, la Sûreté du Québec de Sherbrooke a arrêté six individus et solutionné une quinzaine de vols d'essence dans le secteur de St-Elie d'Orford.

D'abord, une première enquête amorcée par les agents Daniel Hébert et Paul Fortier puis poussée plus loin encore avec l'intervention de l'agent-enquêteur André Viens a entraîné l'arrestation de deux majeurs et d'un mineur.

Cette enquête avait connu son point de départ avec l'arrestation de deux suspects dans la cour de l'hôtel de ville de St-Elie. Les deux individus venaient tout juste de siphonner de l'essence dans un véhicule, rue Gauthier.

Puis, dans un second temps, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, sur le Chemin St-Joseph, un résident est tiré de son sommeil à cause de bruits suspects. Il regarde par la fenêtre et voit trois individus. Il prend un fusil de calibre .12, sort sur le balcon et fait feu à deux reprises dans les airs.

Ce fut assez pour "couper" les jambes ou l'air d'aller du trio (deux majeurs de 18 ans et un adolescent de 15 ans) qui a été cueilli quelques minutes plus tard par les agents John Osborne et Claude Harbour de la SQ de Sherbrooke.

### Faux appel au noyé

SHERBROOKE (psj) — Après une fausse alerte à la bombe rue Prospect en matinée, c'est un faux appel au noyé qui a dirigé policiers et pompiers à l'extrémité de la rue St-Denis, près de la rivière Magog, en après-midi, hier.

Un appel reçu par les autorités policières racontait qu'un véhicule avait plongé dans la rivière Magog, dans le secteur des rues St-Denis et Roy, vers 14h45.

Après vérifications, on n'a découvert sur les lieux qu'un pêcheur qui se portait très bien.

## Les étoiles Chrysler 83 viennent d'arriver chez Weedon Auto

*Des voitures qui vont faire des envieux!*

Financement à **12,90%** sur tous nos modèles neufs



**PROTECTION SANS FRAIS**  
5 ANS OU 80 000 KM  
La protection du moteur et du rouage d'entraînement. Avec des coûts de 900\$ pour refaire la transmission et de 1 000\$ pour une réparation majeure du moteur, le plan de protection Chrysler peut vous offrir un grand secours. Le bloc-moteur, le boîtier de transmission, le pont moteur et toutes leurs pièces internes sont couverts pendant 5 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Assujéti à une somme déductible de 75\$ à chaque réparation après 1 an ou 20 000 km.  
La protection anti-corrosion de la carrosserie extérieure. Nos voitures sont solidifiées en étoile. Malgré tout, si des perforations dues à la rouille apparaissent sur la carrosserie extérieure au cours des 5 ans ou 80 000 km, tout sera réparé sans frais. C'est pratiquement le meilleur plan de protection anticorrosion que vous pouvez trouver.

Heures d'ouverture: du lundi au vend.: 8h00 à 9h00 p.m.; samedi de 9h00 à 3h00 p.m.



*Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.*



## WEEDON AUTOMOBILE

Gaston Dumas  
président

(1977) INC.

326, 2e Avenue - Weedon

877-2833

Plymouth  
CHRYSLER  
Camions Dodge  
VENTE SERVICE

VENTE OU LOCATION

**17 CDT DIESEL MAINTENANT DISPONIBLE!**

**PRIX IMBATTABLES**

Maintenant la technologie avancée de Nissan a développé un engin qui unit l'économie diesel à une spontanéité de réponse frissonnante. Vous serez le premier stupéfait! Ce moteur révolutionnaire vous est offert en option sur la Sentra 2 portes Deluxe, un modèle économie-performance difficile à battre.

La Sentra Diesel n'offre pas que la puissance, elle regorge également d'équipement. Jamais auparavant la puissance et l'économie diesel n'ont eu aussi belle apparence à aussi bonne performance. C'est la différence Nissan!

**Automobiles Magog Orford Inc.** 843-8145

427, boulevard Bourque, (Urmerville, Orford, Québec, J1X 4G2)

Plus de

# 1000

## CABLOSELECTEURS

POUR LA TÉLÉPAYANTE - actuellement en magasin

**HATEZ-VOUS!** Prix spécial **\$119<sup>95</sup>**

+ \$5<sup>00</sup> pour l'installation, partout en ville.

La seule compagnie de câbloselecteurs (Jerrold) qui possède un service local de réparation, soit le Centre de Réparations situé au **135, rue Alexandre, Sherbrooke.**

**transvision paré inc.**

2481, chemin Champigny Fleurimont, Sherbrooke - J1H 5H2 821-2021

**FINANCEMENT à 12.90%**

sur toutes nos voitures neuves et démonstrateurs jusqu'au 31 mars 1983

## Les économiques

**FINANCEMENT à 12.90%**

sur toutes nos voitures neuves et démonstrateurs jusqu'au 31 mars 1983

## Les sportives

## Les dur-à-cuire

## Les classiques

**Vous avez le choix!**

se joint à plus de 200 concessionnaires AMC Jeep Renault pour vous offrir la plus vaste gamme de voitures nord-américaines, européennes et à 4 roues motrices au Canada.

**Auto Monaco**  
(1977) inc.

**OMERVILLE**  
78 BOULEVARD BOURQUE  
Tél: (819) 843-1511

**la tribune — le régional**

# Déménagement de Vêtements East Angus: feu vert de Québec essentiel

par Linda Roy

**EAST-ANGUS** — Il ne manque plus que la subvention du gouvernement provincial pour que l'usine Vêtements East-Angus déménage dans la bâtisse connue sous le nom de la "pyramide" et appartenant autrefois à la Domtar.

C'est ce qu'a précisé M. Ron Zeidel, consultant pour la compagnie Algo, propriétaires de Vêtement East-Angus.

et les responsables de la compagnie Algo. Les plans avaient été faits par M. Zeidel afin de préciser aux architectes les transformations nécessaires.

Selon le premier rapport, il en coûterait 240.000 \$ pour effectuer les travaux. Une autre rencontre est prévue avec les architectes afin de déterminer les coûts pour l'électricité,

les lignes d'air et de chauffage, etc...

Mais ni la ville d'East-Angus, ni la compagnie Algo ne sont prêtes à débours ce montant. C'est pourquoi la ville avait déjà présenté une demande de subvention au gouvernement du Québec.

Celui-ci défrayerait 80% des dépenses occasionnées par les transformations. La

ville paierait le reste du montant et Algo rembourserait en plusieurs années, sous forme d'un loyer.

**Courts délais**

La réponse du gouvernement doit parvenir très rapidement, soit avant le 28 février. En effet, M. Zeidel précise que tout doit être réglé et confirmé avant

cette date, puisque l'usine doit donner un avis de six mois au propriétaire de la bâtisse qu'elle occupe présentement. Il faut donc que les nouveaux locaux soient définitivement choisis d'ici les prochains jours, et si c'est pas à East-Angus, ce sera à Lac-Mégantic. Mais je crois bien que ce sera ici; le maire va pousser dans le

dos du gouvernement pour obtenir la subvention.

Quant au déménagement, il devra se faire avant la fin du mois d'août, soit avant la fin du bail actuel.

**Le maire "discret"**

Pour sa part, le maire Roger Couture s'est montré avare de précision quant à l'état réel du dossier. Selon lui, les projets sont encore à l'étude, autant celui de l'achat de la "pyramide" que celui du déménagement de l'usine.

Rien de concret n'a été décidé. Il attend la réponse du gouvernement du Québec au sujet de la subvention.

## Les frais de financement de travaux ne sont assumés que par les secteurs concernés

— un porte-parole d'Ascot

ASCOT (FG) — "Les dépenses reliées aux frais de financement dans une municipalité ne sont pas assumées par tous les contribuables, mais uniquement par ceux des secteurs ayant fait l'objet de travaux nécessitant un emprunt."

C'est la précision que tient à apporter un porte-parole de l'hôtel de ville d'Ascot, faisant valoir que

dans le cas de cette corporation municipale, le coût per capita pour les frais de financement en 1982 ne représentait pas 66.69 \$, mais 71.38 \$. "Et encore là, ce n'est pas exact, car on tient compte d'un montant total de 563,426 \$ comme frais de financement, alors que ce fut en réalité 464,000 \$. Les statistiques ne parlent pas d'une subvention de

près de 100,000 \$; ce qui réduit d'autant le fardeau des contribuables", a exprimé M. Arthur Drouin.

Les données fournies par le Bureau de la statistique du Québec sont également faussées car on n'indique pas le bon nombre au niveau de la population d'Ascot. "On parle de 8,448 habitants, alors que la vérité c'est de 9,700 environ. Mais à ce niveau, c'est toujours pareil: le gouvernement préfère fouir un chiffre plus bas que la réa-

lité quant à la population car cela fait son affaire au niveau des subventions qu'il accorde", dit encore le secrétaire-trésorier d'Ascot.

Pour en revenir aux frais de financement, il est important de comprendre que seul le secteur desservi par l'aqueduc, soit environ 6,500 résidents, dans le cas d'Ascot, supporte les coûts reliés à ces investissements. "Les autres contribuables n'ont aucunement à payer pour cela", a émis M. Drouin.

### C'est le temps du carnaval à Ascot

ASCOT (CT) (YR) — Le Carnaval d'hiver d'Ascot (CT) aura lieu les 18, 19 et 20 février, à la base de plein air Belvédère, opérée par le comité des loisirs d'Ascot (CT).

Cette base de plein air est maintenant ouverte tous les jours, afin que les amateurs puissent profiter de pistes balisées pour le ski de fond, de pistes de raquette et de glissade. L'endroit est aussi muni d'un bar et d'un restaurant.

M. Jean Chenay, directeur du service des loisirs de la municipalité d'Ascot (CT), invite la population à participer au concours de sculptures de glace, devant les résidences.

"Chaque sculpture sera jugée, dit-il, et des prix seront remis aux gagnants". Les sculptures pourront être inscrites samedi, entre midi et 13 heures, au parc Belvédère.

Le Carnaval s'ouvrira par une danse costumée, sur la patinoire du parc Belvédère, vendredi soir, à 19 heures. Des prix seront attribués pour les plus beaux costumes.

Samedi, de midi à 13 heures, un dîner aux hot dogs, sur charbon de bois, sera servi au parc Belvédère. Par la suite, de 13 heures à 17 heures, des jeux sur glace seront organisés pour toute la famille, sur la patinoire du parc Belvédère. Enfin, la journée de samedi se terminera par un souper paroissial, à la polyvalente Le Phare.

Dimanche, de 11 heures à 13 heures, un brunch sera servi à la base de plein-air Belvédère, par le Club Optimiste Bellevue. Un prix d'admission sera exigé.

Enfin, de 12 heures à 16 heures, des compétitions de ski de fond seront organisées, une chasse au trésor, des glissades, de quoi amuser toute la famille.

Une cantine sera disponible sur le terrain, vendredi soir et samedi après-midi. Le Club Optimiste s'occupera du transport entre le parc et la base de plein-air, dimanche.

### Halte routière à Lennoxville

LENNOXVILLE (FG) — Des travaux d'aménagement d'une halte routière débiteront au printemps à Lennoxville et permettront à 10 personnes de travailler durant trois mois.

Le projet est rendu possible grâce à une subvention de 65,000 \$ que le député fédéral de Sherbrooke, M. Irénée Pelletier, a annoncé au nom du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

La halte routière sera aménagée sur un terrain de 100 par 175 pieds que la municipalité possède sur la rue Queen nord, près de la limite avec Sherbrooke (située à côté du restaurant Pep). Comme le gouver-

nement fédéral ne peut subventionner directement une municipalité, la subvention a été versée au club optimiste de Lennoxville, qui agira comme parrain.

Le montant est remis dans le cadre du programme stimulation immédiate de l'emploi, lancé par le gouvernement canadien lors de son budget de juin dernier. Le député Pelletier a expliqué que c'est grâce à l'application de la politique de restriction des 6 et 5 pour cent que des fonds supplémentaires ont pu être constitués et peuvent ainsi servir à la création d'emploi.

## 44<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de

**MEUBLES POULIOT INC**  
de Magog



de **20% à 44%**  
**DE RABAIS**

sur les meubles en magasin.  
**Célébrons ensemble!**

**MEUBLES POULIOT INC**  
67 OUEST, RUE MAIN  
MAGOG, P.Q.  
TEL: (819) 843-2555  
TERMES - PLAN MISE DE COTE



Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de **MICHEL ADAM** au poste de gérant de l'Auberge Orford.

Nous vous invitons à venir rencontrer Michel, qui se fera un plaisir de vous accueillir à l'Auberge et nous vous remercions de nous rappeler que le bar est ouvert à compter de 17h00.

**N'oubliez pas notre 5 à 7!**

De 18h00 à 21h00

à la salle à manger,

les spécialités sont offertes en table d'hôte, comprenant: le potage un choix varié d'entrées et de plats principaux desserts et breuvage.

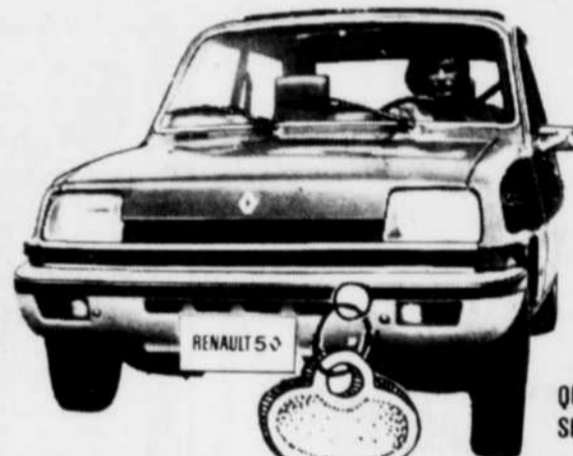
**A UN PRIX TRES ABORDABLE.**

Chez nous la bonne table est un plaisir qui se renouvelle à chaque repas!

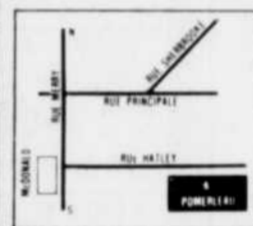
**L'AUBERGE ORFORD** Réservations: **843-9361**  
20, Merry Sud MAGOG

**Psst...**  
*Tu ne vois ce qu'il y a derrière?*

**POMERLEAU**  
AMC + Jeep + RENAULT  
a ce qu'il te faut!



QUALITE SERVICE  
BAS PRIX  
COMPETENCE  
SATISFACTION



262 rue Hatley  
ouest  
MAGOG

843-4221



# EXPO 83

**GIGANTESQUE VENTE**

**AU PRIX 82 LIVRES à l'ETE 83**



**FUTURS COUPLES,**  
nos meubles sont réduits  
au minimum.

**DIMANCHE**

ouvert de midi à 5h pour exposition seulement.

**GRATUIT**

Un ensemble de matelas 54" x 72" "Princess" avec chaque achat d'ameublement 3 pièces.

Cartes Visa et MasterCard acceptées.

**4**  
ETAGES  
D'EXPOSITION  
DE MEUBLES



**MEUBLES LENNOXVILLE INC.**  
"Tout le monde en parle"  
153, Queen, Lennoxville, 566-5844

**LE PETIT GEANT DE L'AUTO**  
A 15 minutes de Sherbrooke

... est à l'heure des **SPECIAUX COUPES**

sur **voitures usagées.**

telles que:

- 1981 OLDSMOBILE Omega. 4 portes \$5,800
- 1981 CAMARO Z-28 \$5,600
- 1980 PONTIAC CATALINA. 2 portes, h.t. \$5,000
- 1979 PONTIAC PARISIENNE. 2 portes, h.t. \$5,000
- 1980 PLYMOUTH HORIZON. équipe, air climatisé \$4,850
- 1978 CHRYSLER CORDOBA. 36.000 milles. 2 portes, h.t. \$1,950

Adressez-vous à l'un de nos représentants:  
**Rosaire Delisle Roch Grenier.**

**COOKSHIRE, AUTOMOBILE**  
505, Principale, 1979 Ltée  
Cookshire **875-3346**

**la tribune** — le régional

# De 10 à 12 millions \$ nécessaires pour régler le problème des inondations à Richmond

RICHMOND (FG) — Même si l'éventail des diverses hypothèses permettant d'empêcher la rivière St-François d'inonder le centre-ville de Richmond n'a pas encore été présenté, on s'attend à ce qu'il en coûte "de 10 à 12 millions \$" pour régler ce dossier.

"Évidemment, explique le maire de Richmond, les travaux vont également comprendre les aménagements nécessaires dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, évalués dans ce dernier cas à 7 millions \$."

M. André Lupien pense que les huit hy-

pothèses possibles visant à trouver une solution aux problèmes d'inondation de la ville qu'il dirige soient présentées la semaine prochaine ou au plus tard avant la fin du mois de février par des officiers du ministère de l'Environnement. De brefs contacts ont déjà eu lieu entre les représentants de la ville et des dirigeants du ministère de l'Environnement, mais l'on ne possède qu'un aperçu très général des différentes possibilités offertes.

"Lors de la présentation officielle, nous connaissons en détail

les huit différentes solutions qui s'offrent dans notre cas. Déjà, cependant, nous refusons l'idée qu'une digue soit construite entre la rivière St-François et le long de la rue Principale. Ce serait incompatible avec l'environnement, au point de vue esthétique. Mais il serait possible d'aménager la digue entre la rivière et la voie ferrée en relocalisant un certain nombre de maisons", a exprimé le maire.

"La grosse question en rapport avec toutes ces possibilités se situe au niveau financier, explique M. Lupien. Peu importe la solution arrêtée, il semble que ça coûterait de 10 à 12 millions \$. Or, s'il nous faut rembourser 10 pour cent de la facture, comme convenu au départ, cela peut repré-

sentir jusqu'à 1,2 million \$ pour la ville de Richmond. C'est 50 pour cent de notre dette actuelle. C'est beaucoup trop et il est certain que des négociations devront être entreprises sur cet aspect. On pourra discuter par exemple à savoir s'il n'est pas possible de porter le remboursement sur 40 ans au lieu de 20 ans. En tout cas, il faudra trouver la façon de réduire le fardeau pour la ville."

**Solution parallèle**

Pendant ce temps, une solution que le

maire Lupien considère de parallèle fait l'objet de discussions parmi la population. Il s'agit de celle voulant qu'on déplace le centre-ville. "Cette idée a été lancée l'an dernier et elle fut immédiatement rejetée. Mais maintenant, certaines personnes s'interrogent à sa-

voir si cela ne vaudrait pas mieux que d'y aller avec l'endiguement, au niveau des frais. Si ça coûte moins cher, ce sera envisagé. Et pour l'instant, cette possibilité suscite tout un débat à Richmond", a noté M. Lupien.

Cet aspect particulier du déménagement

du centre-ville sera d'ailleurs discuté dimanche soir à Richmond, alors qu'un groupe de travail qui s'est penché sur le sujet fera rapport de ses recherches et des résultats de son enquête auprès des marchands et des résidents du centre-ville.



André Lupien

## Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire

### Réplique des députés fédéraux

SHERBROOKE (FG) — La tournée des députés et ministres du fédéral visant à répliquer aux propos des membres de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec sera relancée avec "toute la vigueur possible".

C'est ce qu'a confié hier à La Tribune le député de Richmond-Wolfe, M. Alain Tardif, en soulignant que depuis la rencontre tenue à Rimouski, mettant en présence notamment les ministres Jean-Luc Pépin et André Ouellet, "le dossier a été étoffé et articulé".

Hier soir, justement, une rencontre avait lieu au bureau du ministre André Ouellet, à Ottawa, pour préciser l'horaire de la tournée qui devrait entre autres prendre la direction de l'Estrie "avant la fin de février". Le député Alain Tardif et ses collègues Claude

Tessier et Jean Lapierre, représentants de Mégantic-Compton-Stanstead et de Shefford, seront du nombre. "Une réunion de notre groupe était prévue pour le 10 février, à Ascot-Corner. Mais faute d'appui de certains intervenants et compte tenu que la Coalition s'y présentait pour le lundi suivant (14 février), nous avons préféré annuler notre rencontre pour mieux la reconvoquer", a dit M. Tardif, tout en admettant en "avoir assez que des producteurs de mon comté me traitent de traître à la survie de l'agro-alimentaire au Québec et m'accusent de me cacher. Mais moi, je n'ai pas peur!".

"Cette Coalition est la plus belle manoeuvre de diversion du PQ", a-t-il dit, refusant cependant d'admettre que "les libéraux pro-

vinciaux l'endossent", même si le Parti libéral du Québec a un représentant au sein du groupe. "Herman Mathieu, c'est une voix seulement", a noté M. Tardif.

La reprise de la tournée du groupe de députés et ministres du gouvernement fédéral, après ce que plusieurs

ont considéré d'échec à Rimouski, sera l'occasion de "rétablir les faits". "C'est facile pour les gens de la Coalition de défoncer un dossier quand il n'y a pas de réplique. Nous, nous allons rencontrer les procureurs dans le champ et la donner cette réplique", a conclu M. Tardif.

**Montjoye**  
North Hatley, Qué. (819) 842-8309, Comté Orford

**SKI**  
NORTH HATLEY  
COMTÉ ORFORD

Ouvert 7 jours et 7 soirs de 10h. a.m. à 10h. p.m.

A compter de 4h.00 **PIANO-BAR** avec Tony Bégin

Apprenez l'espagnol en chantant avec  
samedi et dimanche **Les célèbres**  
**MARIACHIS VERA-CRUZ**  
(Los Tres Compadres)

**APRES-SKI** jeu. ven. sam. dim.  
de 3h. p.m. à 1h. a.m.

Sortie 121, Autoroute 10, des Chemin Hillcrest  
Cantons de l'Est. (819) 842-8309  
Sortie 29 Autoroute 55.

**En 1983, Toyota, c'est en plein ça!**

Chez **Automobile Rolland Lavallée Ltée**  
**UNE VALEUR SURE!**




**JOIGNEZ L'UTILE A L'AGREABLE!**




**UNE PURE RACE!**

**GRATUIT** Avec tout achat d'une camionnette  
nouveau, du 17 fév. au 4 mars 83:

**GARANTIE PEA** comportant une protection de 48 mois  
ou 100.000 km. valeur de \$430.00  
chez Automobile Rolland Lavallée seulement.

**OH! CA C'EST SENSAS!**

# TOYOTA

**L'ECONOMIE N'A JAMAIS ETE AUSSI EXISTANTE!**

Ouvert de 8 h 00 à 9 h 00 p.m., du lundi au vendredi.

## Automobile Rolland Lavallée

R.R. No. 2, Magog, Québec

(819) 843-9883

## Série de vols élucidés

RICHMOND (YR) — Les policiers municipaux de Richmond viennent de procéder à l'arrestation de deux individus, un adulte et un mineur, en relation avec une série de vols par effraction, commis dans des établissements commerciaux de Richmond.

Le directeur de la police municipale de Richmond, M. Emerill Perreault, a déclaré que ces arrestations pourraient bien conduire à l'éclaircissement de quelques autres vols. Les suspects ont été remis à la Sûreté du Québec, pour interrogatoire.

Les deux suspects arrêtés sont reliés à un vol par effraction dans un grand magasin de Richmond, au vol commis au garage Viger et à trois autres vols dans des établissements commerciaux.

Les prévenus devraient comparaître respectivement en Cour des sessions de la paix et devant le Tribunal pour la protection de la jeunesse, au cours des prochains jours.

**CLUB VOYAGES**  
**fleur de lys**

220, RUE PRINCIPALE OUEST  
MAGOG, J1X 2A5 - 843-2894

**Amsterdam**  
**LE-SAC-AU-DOS**

Base individuelle. Solo-Club

Comprend:

1. L'avion Montréal/Amsterdam, aller-retour, tarif jeunesse, via K.L.M. Vous devez voyager un samedi, à l'aller.
2. Une passe de train "jeunesse" illimitée, valide sur tous les réseaux ferroviaires européens.

**PRIX RÉGULIERS / PERS.: à partir de \$734.**

**PRIX RÉDUIT CLUB VOYAGES \$634**

Épargnez \$100.00 par personne

**L'EUROPE EXPRESS**

Base individuelle. Solo-Club

Comprend:

1. L'avion Montréal/Amsterdam, aller-retour, via K.L.M. Vous devez voyager un samedi, à l'aller.
2. Une passe de train "jeunesse" illimitée, valide sur tous les réseaux ferroviaires européens.

|  |        |
|--|--------|
| 1 mois   | 2 mois |
| <b>PRIX RÉGULIERS / PERS. 1072. 1172.</b>          |        |
| <b>PRIX RÉDUITS CLUB VOYAGES / PERS. 899. 999.</b> |        |

Épargnez \$173.00 par personne

Les prix qui apparaissent dans cette page s'appliquent pour tout départ se situant avant le 31 mars 1983. Après cette date, un supplément proportionnel à celui du tarif aérien, sera chargé. Toutefois, le rabais restera le même.

Consultez-nous pour de nombreux autres spéciaux non énumérés dans cette annonce.

**RENÉ LÉVESQUE,**

*Aux dernières élections, ton parti s'est engagé à favoriser l'emploi pour les travailleuses et les travailleurs à temps partiel.*

*Tu as décrété encore plus d'insécurité d'emploi pour les professionnelles et les professionnels à temps partiel oeuvrant dans le réseau des commissions scolaires.*

**VOILÀ PLUSIEURS NOUVEAUX TÉMOINS DE TA MAUVAISE FOI.**

*L'essentiel reste à régler*



E

Le Syndicat des professionnelles et professionnels du réseau scolaire du Québec (CEQ)

**la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs**

...en bref

**Bois-Francs**

**Séance de conciliation chez HPL**

ARTHABASKA (DG) — Les négociations qui avaient été rompues chez HPL à la suite du lock-out décrété le 7 février dernier reprendront cette après-midi en présence du conciliateur.

La nouvelle a été communiquée par M. Lionel Biron de la CSN, à Victoriaville. Dans ce dossier les principaux points en litige se rap-

portent à la clause des salaires et à l'ancienneté basé la qualification.

Le contrat de travail des 45 syndiqués de HPL est échu depuis le 13 janvier dernier. Avant le déclenchement du lock-out le syndicat avait tenu deux assemblées générales au cours desquelles les offres de la compagnie de meubles avaient été rejetées. Cependant, aucun vote de grève n'avait été pris.

**Troubadours changent de couleurs**

VICTORIAVILLE — Après les Phoenix, c'est au tour des Troubadours de changer de costume. Le mauve et le jaune qui ont servi pendant huit ans à identifier les Troubadours de Victoriaville sont sur le point de disparaître au profit du gris, argent et rouge.

Le corps de tambours et clairons a en effet obtenu un projet Canada au travail qui lui permettra de mo-

difier l'allure des membres des Troubadours et des Troubadours.

Le nouveau costume a été dessiné par Sylvie Capistran, qui a été membre des Troubadours pendant six ans. Les membres du groupe auront probablement l'occasion d'arborer leurs nouvelles couleurs le 2 mars prochain alors qu'ils seront les hôtes de la compétition "Un samedi soir en couleurs".

**Glanures thetfordoises**

**Assemblée de la Caisse pop Disraëli**

THETFORD-MINES (PS) — C'est bel et bien lundi le 21 février que se déroulera l'assemblée générale spéciale de la Caisse populaire de Disraëli, à compter de 20h00 à l'auditorium de l'école polyvalente de Disraëli. Les sociétaires pourront alors connaître les raisons qui

motivent les administrateurs à maintenir les taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires. En outre, les membres auront l'opportunité d'évaluer les arguments et d'émettre leurs opinions. Les épargnants autant que les emprunteurs sont conviés à cette importante réunion.

**Exposition au Musée minier**

C'est à compter du 20 février courant que le Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante présentera l'exposition "L'eau, source de vie", en collaboration avec le Musée du Séminaire de Sherbrooke. Cette exposition sur l'écologie aquatique de nos régions

est divisée en trois parties: la diversité des habitats d'un cours d'eau, l'importance de l'eau, l'initiation à l'étude scientifique d'un lac et aux paramètres qu'on y considère. Des films viennent enfin compléter cette présentation.

**Contrat fédéral de 222,229 \$**

Le ministère des Approvisionnements et Services vient d'attribuer un contrat de 222,229 \$ à la compagnie La Chemise Perfection

(1978) Inc. de Courcelles. Ce contrat représente l'achat de chemises pour le compte du ministère de la Défense nationale.

**Soirée des bénévoles aux Elans**

Tous les membres Elans de la Loge 283 de Thetford-Mines et leurs invités sont invités à venir participer à la soirée des bénévoles, sa-

medi le 19 février courant. Le nom de l'Elan de l'année sera dévoilé à cette occasion.

**Fête de la femme soulignée**

Encore cette année, la Fête internationale des femmes sera soulignée d'une façon particulière dans la région de l'Amiante. A cet effet, le Conseil régional de Thetford-Mines de la Fédération des Femmes du Québec a organisé une soirée spéciale pour jeudi le 10 mars prochain. Un souper, réservé à quelque

100 femmes, sera servi au Centre communautaire Marie-Agnès Desrosiers de Thetford-Mines au coût minimum de 5,00 \$. A 20h00, suivra la projection gratuite du film "T'étais belle avant" au Centre paroissial de Thetford-Mines. Cette dernière activité s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

**En quelques lignes**

**Déjeuner de l'Union nationale**

VICTORIAVILLE (DG) — Le prochain déjeuner causerie de l'Union Nationale aura lieu le 20 février, au club des Elans, sur la

Grande-Ligne. Le conférencier, invité sera Me Jean-Marc Béliveau, chef de l'UN.

**Refus à l'orchestre symphonique**

Les membres du conseil municipal d'Arthabaska ont refusé de verser une somme de 200 \$ pour devenir membre corporatif de l'orchestre symphonique de Trois-Rivières. Les conseillers ont basé leur répon-

se sur le fait qu'aucune prévision budgétaire ne pourrait supporter cette demande formulée par l'orchestre symphonique de Trois-Rivières.

**Cueillette sélective des déchets**

La ville d'Arthabaska s'adressera au ministre de l'Environnement pour obtenir l'autorisation de procéder à la cueillette sélective des

déchets, sur son territoire, en 1984. Le conseil a ainsi fait échos à une demande déposée par Récupération Bois-Francs.

**Aménagement d'un sentier**

Les membres du club Optimiste d'Arthabaska ont obtenu l'autorisation municipale de procéder à l'aménagement, l'entretien et la sur-

veillance d'un sentier pour le ski de fond sur le terrain de la ville à proximité du réservoir Bernard.

**MRC de l'Amiante en bref**

**Don à la Société d'agriculture**

THETFORD-MINES — Le Conseil des maires de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante versera un don de 2,000 \$ à la Société d'agriculture du district de Mégantic qui, à chaque année, tient une exposition sur ses terrains situés aux abords de la rue Bédard à Thetford-Mines.

**Endroit des réunions**

Les membres du Conseil des maires de la MRC de l'Amiante ont accepté le principe de tenir leurs sessions à d'autres endroits que le local de la MRC, lorsque nécessaire. A cet effet, un avis de motion a été présenté pour modifier l'article 1 du règlement 2 qui permettra la tenue des assemblées de la MRC à d'autres endroits.

**Projet EVAL-83**

La MRC de l'Amiante a déposé un projet EVAL-83 dans le cadre du programme Relais 1983 et le Conseil des maires s'est engagé à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada, dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

L'activité reprendra dans la bâtisse autrefois occupée par la compagnie Imco Containers avec l'entrée en scène de la Société Soprema International. Cette firme se spécialise dans la fabrication de membranes d'étanchéité pour toutes sortes de toitures.

**Soprema s'établit à Drummondville**

DRUMMONDVILLE — La compagnie Soprema International, une société française qui se spécialise dans la fabrication d'une vingtaine de produits destinés à la construction de membranes d'étanchéité de toitures, ouvrira à l'automne prochain, un premier plan au Québec, plus précisément à Drummondville.

Cette participation de la SDI est reliée à un projet d'investissement de l'ordre de 3,8 millions \$, comprenant l'acquisition d'un terrain, l'aménagement avec clôture et voie ferrée, la réfection nécessaire à la bâtisse et l'achat de machineries et de l'outillage. La réalisation de ce projet, dont les travaux doivent débuter en avril prochain, pourrait amener la création de 24 nouveaux emplois à Drummondville.

Produits — Parmi les produits fabriqués par la Société Soprema International, on retrouve des feutres et chapes d'étanchéité animés de cartons cellulosiques, voiles de verre, toiles de verre, polyesters tissés ou non tissés de jute, qui seront vendus sous les marques Sopralène, Elastophène, Mammouth Soprolast et autres.

Ces membranes d'étanchéité, dit-on, ont une grande résistance aux contraintes de service, au gel et au dégel.

Le procédé de fabrication, qui constitue une nouvelle technologie en France, se distingue des méthodes traditionnelles nord-américaines de fabrication de papier asphalté. Finalement, l'implantation de Soprema à Drummondville devrait entraîner des retombées économiques appréciables grâce à un marché canadien dynamique et aux possibilités d'exportation très intéressantes pour ce genre de produit.

**Faible leur d'espoir pour Cuirs Acton?**

DRUMMONDVILLE — Il existerait encore une faible leur d'espoir dans le dossier des Cuirs Acton Ltée d'Acton-Vale, même si la Cour Supérieure de Québec a rejeté en début de semaine une demande d'injonction interlocutoire qui aurait pu empêcher la vente par soumission de toutes les marchandises des saisies il y a quelques semaines par le Trust National.

Le coordonnateur de l'entreprise et maire d'Acton-Vale, M. Roger LaBrègue a en effet déclaré hier que la cause sera à nouveau entendue par la Cour Supérieure la semaine prochaine, mais cette fois à Montréal et que des développements favorables pourraient alors survenir.

disés préalablement reprises en vertu d'un bref de saisie par la compagnie Cantan, firme montréalaise qui vend du cuir.

**Employés tous payés**

Pour ce qui est des employés (non-syndiqués) de l'entreprise, qui étaient cinq ou six lors de la fermeture des portes, mais dont le nombre atteignait près de 65 il y a environ trois mois, M. LaBrègue a indiqué que tout le monde a été payé jusqu'à la dernière minute de travail. "Maintenant, certains d'entre eux songeraient à former une coopérative afin de relancer la compagnie, mais je dou-

te fort que cela se concrétise. Il leur faudrait trouver un administrateur solide et Dieu sait que ce n'est pas facile de traiter avec les compagnies qui vendent le cuir. On en a d'ailleurs la preuve ces temps-ci.

Enfin, notons que plusieurs personnes avaient déjà versé des acomptes pour la confection sur mesure de manteaux ou autres vêtements de cuir. Ceux-ci ne pourront cependant récupérer leur somme, à moins d'engager des poursuites, ce qui est cependant peu probable, selon M. LaBrègue, qui estime que les pertes des consommateurs se chiffrent à près de 15,000 \$.

**8 SOLDE DE FÉVRIER**

**20% à 50% DE RABAIS SUR LA MARCHANDISE EN MAGASIN.**

du 1er au 28 février 1983

les encadrements Michel

105, Frontenac, Sherbrooke 567-6890

Tous les travaux sont exécutés sur place.

**BI-ENERGIE**

30 ANS D'EXPERIENCE REUNIES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Nous ferons personnellement l'étude, les recommandations et les travaux de conversion selon vos besoins.

AUCUN INTERMEDIAIRE NOUS PERMET DE VOUS FAIRE BENEFICIER DE PRIX DEFIAINT TOUTE COMPETITION.

EXEMPLE: Les subventions fédérale et de l'Hydro-Québec couvrent la majorité des appareillages et de l'installation d'un système à air chaud.

D15 THERMOLEC HYDRA

Garantie de 10 ans. pour chauffage à l'eau.

Faisons aussi l'installation de système à eau chaude Bi-Energie.

Achille Côté, prés. Lucien Côté et Fils Inc. Entrepreneur chauffage, plomberie, ferblanterie (819) 562-9411

André Bilodeau Entrepreneur électricien (819) 567-7549

**CHLT TV**

La petite maison dans la prairie; lundi 19 h 30

82519-2

**la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs**

# Mise sur pied d'un Groupe de gestion coopératif

THETFORD-MINES — Grâce à un projet du ministère des Institutions financières et coopératives du Québec et du support de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec, les régions de l'Amiante et des Bois-Francs sont maintenant dotées d'un Groupe de gestion coopératif et communautaire qui, au cours des 20 prochaines semaines, visera à favoriser la

mise sur pied d'entreprises coopératives dont l'ensemble des travailleurs seront collectivement propriétaires.

En outre, cet organisme entend dépister les entreprises en difficulté et analyser avec les employés les possibilités de les transformer en coopératives ouvrières de production et de travail ou en entrepri-

ses communautaires. Ils se proposent aussi d'animer le milieu et de tenter d'y valoriser le concept de l'achat chez-nous.

A Thetford-Mines, les quatre membres du groupe, qui logent dans les bureaux du CSS de Frontenac, ont déjà commencé à dresser l'inventaire des ressources du milieu susceptibles de les appuyer

dans l'atteinte de leurs objectifs. Selon le responsable du Groupe à Thetford-Mines, M. Jacques Genest, plusieurs motifs favorisent la mise sur pied de telles coopératives, que ce soit la fermeture d'usine ou la liquidation d'une entreprise, le chômage régional élevé qui atteint particulièrement les jeunes.

• Dans l'Amiante et les Bois-Francs

À Plessisville

"Le rendement de l'argent investi dans les entreprises est si peu élevé que les investisseurs sont moins intéressés; mais pour le chômeur investir pour créer ou garder un emploi ça devient intéressant surtout dans le contexte qu'on connaît à Plessisville," commente pour sa part Marie Pelchat, du Groupe de gestion coopératif et communautaire de Plessisville, dont l'équipe est formée d'un responsable de projet, deux animateurs économiques et une secrétaire.

C'est d'autant plus intéressant, de poursuivre Marie Pelchat que selon les informations du conseil de Plessisville quelques 1,235 travailleurs seraient sans emploi dans la

municipalité comparativement à 1,845 travailleurs actifs.

Les coopératives ouvrières de production ou de travail sont encore peu nombreuses au Québec. La plupart d'entre elles regroupent peu d'employés et possèdent des actifs inférieurs à 100,000 \$. Toutefois, elles constituent un lieu privilégié d'expérimentation de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise.

Actuellement le contexte social et économique prête peu à l'écllosion de ce nouveau type d'entreprise en raison du manque d'information et d'éducation coopérative de la population. Le Groupe de gestion entend donc corriger cette situation afin d'envisager des avenues intéressantes pour les coopératives ouvrières de production et de travail.

## En cas de grève de ses cols bleus

## Plessisville s'est assurée des services essentiels

PLESSISVILLE (DG) — La situation qui a prévalu à Victoriaville pendant la grève des fonctionnaires municipaux ne risque pas d'aller aussi loin à Plessisville.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, a précisé à La Tribune que des services essentiels ont été négociés pour parer au débrayage éventuel des cols bleus. On sait que les fonctionnaires de Plessisville ont acquis le droit de grève depuis le 15 février.

Le Syndicat national des employés municipaux de Plessisville (CSN) et la ville de Plessisville se sont entendus pour maintenir certains services essentiels advenant un conflit de travail. Un accord en ce sens a été ratifié, mardi, par le

maire de Plessisville et le secrétaire-trésorier et par la présidente du syndicat et le représentant syndical de la CSN.

Le syndicat a convenu de maintenir les services essentiels à l'usine de filtration en mettant à la disposition des autorités deux employés qualifiés.

Dans les cas de tempête, de bris d'aqueduc ou de refoulement d'égoûts deux personnes pourront être appelées à moins que la nécessité en exige plus. L'accord spécifie

qu'en tout temps le réseau routier devra être maintenu de façon à permettre la circulation des services d'urgence (police, pompiers et ambulances).

Le syndicat s'est également engagé à maintenir des services essentiels au niveau de la maintenance d'un camion, une saleuse, une ni-

veuse, une excavatrice et un bombardier.

Pour assurer ces services l'employeur s'est engagé à fournir au salarié désigné une pagette afin que le service de police puisse le rejoindre en tout temps ainsi que le secrétaire-trésorier ou le directeur général des services.

## Subvention de 90,741 \$ au projet Tourisme dans les Bois-Francs

VICTORIAVILLE — La subvention fédérale de 90,741 \$ qui a été accordée pour la réalisation du projet Tourisme dans les Bois-Francs vise la promotion du tourisme ainsi que le développement touristique de la région par l'aménagement du Mont St-Michel.

La Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et la Chambre de commerce des Bois-Francs précise que les activités autorisées permettront notamment de tenir une session de formation pour les employés du projet et d'établir des contacts permanents avec l'Association touristique régionale du cœur du Québec.

De plus, les préposés au projet évalueront l'impact du tourisme dans la région suite aux actions entreprises en 1982 à l'occasion du projet "tourisme et récupération dans les Bois-Francs".

Le projet, qui est réalisé grâce à une subvention du programme de développement communautaire du Canada, permettra d'élaborer une

stratégie de développement touristique à court terme, à moyen terme et à long terme pour la région des Bois-Francs et développera des outils de diffusion et de promotion touristique, tels la publication de fascicules ou de montages audiovisuels.

Les chercheurs embauchés prépareront, publieront et feront la promotion des forfaits saisonniers, tout en offrant un service de guide touristique. Enfin, ils reviseront l'inventaire des sites touristiques de la région et le cas échéant, effectueront les préparations requises à la tenue d'un mini-colloque sur le tourisme.

Me Gilles Gagnon, du comité touristique de la Chambre de commerce des Bois-Francs, précise que les activités autorisées en vue de l'aménagement du Mont St-Michel sont: de fabriquer et d'installer des panneaux de signalisation, d'aménager un petit étang au Mont St-Michel, de compléter l'aménagement des sentiers.

### LA CHASSE AUX NUMEROS est ouverte tous les samedis!

**TIRAGE HEBDOMADAIRE DE \$50. EN BONS D'ACHATS**

**PLUS TIRAGE DU GROS LOT: LE 24 MARS 1983.**

1er prix \$200.  
2e prix \$125.  
3e prix \$100.  
4e prix \$75.

Pour plus de détails concernant le règlement de participation, consultez la rubrique 25 du journal du samedi.

Les commanditaires suivants vous invitent à participer toutes les semaines:

|   |                                   |                       |
|---|-----------------------------------|-----------------------|
| La Boutique féminine Classique          | Corsletterie Centre d'achats King | Aubaine Alexandre     |
| Raymond Elias, pharmacien               | L'Araignée Inc                    | Boutique O'Grenier    |
| Salon de coiffure et d'esthétique Plaza | Restaurant Guyloine               | Atelier du bijou Bovi |
|   | Maison tissus et coupons          | Skinner & Nadeau      |

87113

### ATTENTION CLASSES DE FINISSANTS 83

Nous vous recommandons de placer vos commandes dès maintenant pour vos

## BAGUES de FINISSANTS

Vaste sélection de modèles à votre disposition.  
Prix à partir de **\$35** jusqu'à **\$95**

**Balfour** 3850, rue King ouest, Sherbrooke, Québec (819) 566-1166

86346

# LA VENTE PHENOMENALE

## MOFFAT

chez **SERVICE DE L'ESTRIE INC.**

G. Bouchard C. Villemare

les 17, 18, 19 FÉVRIER 1983.

**REFRIGERATEUR de 13 pi<sup>3</sup> MOFFAT**  
Modèle VRF1311

- Contenance totale de 13.2 pi<sup>3</sup> (374 litres)
- Clayettes ajustables sur 10 positions
- Bacs à légumes en matériau brun foncé opaque
- Poignée ordinaire et plaque de protection

**\$589**

**LAVEUSE MOFFAT**  
Modèle MW 1140

- 4 combinaisons de température de lavage / rinçage
- 3 réglages de vitesse de lavage / essorage
- 3 positions de niveau d'eau
- Distributeur d'agent de blanchiment
- Distributeur de produit assouplissant
- Filtre à charge auto-nettoyant
- 4 cycles de lavage

**\$899** l'ans.

**SECHEUSE MOFFAT**  
Modèle MD61140-X

- Séchage automatique / normal
- Séchage automatique / apprêt permanent
- Séchage minuté / option
- 3 sélections de chaleur
- Grille de séchage

Disponible en blanc et amande.

**FOUR A MICRO-ONDES MOFFAT**  
Modèle MUC7000

- Four à micro-ondes au-dessus de la cuisinière
- Lampe et système d'évacuation incorporés
- Even-Wave®
- Commande à touche électronique
- Commande automatique de température à dispositif Hold-Warm
- Commande de puissance variable
- Horloge
- Mise en marche différée
- Système de verrouillage de sécurité
- Contenance de 1.1 pi<sup>3</sup> (\$0.031M<sup>3</sup>)

**PRIX IMBATTABLE**

**CUISINIÈRE MOFFAT**  
Modèle MSM6022

- Protecteur arrière en émail
- Horloge automatique
- 3 éléments 6 po, 1 élément 8 po
- Four à nettoyage facile
- Poignée ordinaire

**LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE MOFFAT**  
Modèle MKB1240

- 3 boutons-poussoirs, 7 cycles
- Bouton "Ménage-énergie"
- Rinçage d'attente, chauffe-assiettes
- Casserolles
- Doseur de produit de rinçage
- 4 panneaux de couleur

**\$409**

**\$469**

Plusieurs modèles de four micro-ondes Moffat en montre à notre magasin

**TOUJOURS A DES PRIX IMBATTABLES**

CHT sera sur les lieux **JEUDI, VENDREDI, SAMEDI les 17, 18, 19 février.**

**SERVICE DE L'ESTRIE INC.**  
225, Wellington sud, Sherbrooke 563-0563